

**Département
Des ARDENNES**

=====
**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté

Le 13.07.2023

Convocation faite

Le 29.06.2023

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 05 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le mercredi cinq juillet à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2023, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2023-07-128**

**Approbation des bilans
d'activités 2019, 2020
et 2021 de la SPL Rives de
Meuse en ce compris les
DSP de RIVÉA et
TERRALTITUDE (annexes)**

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M^{me} Magali CAPLET, MM. Eric GUERINY, Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, Evelyne DEVOUGE (Suppléante de M. Joël BOUCHER), M. Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, M. Gérald GIULIANI, M^{me} Laure BARBE, MM. Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE (à partir du point n°2023-07-119), M^{mes} Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE), Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Sébastien PAULET (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Joël BOUCHER (représenté par M^{me} Evelyne DEVOUGE), M^{me} Laëtitia COMPAGNON (pouvoir à M. Fabien BONFILS), MM. Jean-Pol DEVRESSE (jusqu'au point n°2023-07-118), Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Président donne la parole à M. Eric VISCARDY, Président de la SPL Rives de Meuse, qui présente les bilans d'activités 2019, 2020 et 2021 de la Société en ce compris les DSP de Rivéa et TerrAltitude.

Pour l'exercice 2019 :

Les comptes annuels 2019 de Rivéa et Terraltitude ont été validés par l'Assemblée Générale de la SPL du 8 juillet 2020 ainsi que par le Conseil d'Administration et le Commissaire aux Comptes.

Concernant le bilan 2019 de Rivéa, le résultat d'exploitation est positif de + 91 428 €. Le total des produits d'exploitation pour 2019 s'élève à 1 661 830 € et le total des charges d'exploitation à 1 570 402 €.

En intégrant les 60% du coût de fonctionnement de la SPL (frais de siège), soit 88 637 € de charges, le résultat d'exploitation de Rivéa devient excédentaire de 2 791 €.

Concernant le bilan 2019 de Terraltitude, hors participation aux charges de l'exploitant (siège de la SPL), le résultat d'exploitation est positif pour 80 179 €. Le total des produits d'exploitation est de 502 677 € et le total des charges d'exploitation est de 422 498 €.

En intégrant les 40% du coût de fonctionnement de la SPL, soit + 59 091 €, le résultat d'exploitation de Terraltitude est toujours positif soit 21 088 €.

Concernant le siège de la SPL, en 2019, le total des charges d'exploitation s'élève à 328 942 €. Les produits d'exploitation s'élèvent à 181 214 €. Le résultat de la structure siège est donc de - 147 728 €.

Résultats consolidés de l'exercice 2019 :

Résultat 2019	SIEGE	RIVEA	TERRALTITUDE	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	181 214	1 661 830	502 677	2 345 721
TOTAL DES CHARGES	328 942	1 570 402	422 498	2 321 841
RESULTAT NET	-147 728	91 428	80 179	23 877

L'activité de Rivéa a été supérieure aux prévisions de la SPL avec une fréquentation en hausse de 6% pour atteindre 195 519 clients. Le chiffre d'affaires annuel était lui aussi au-dessus des prévisions de la SPL qui a maîtrisé ses charges, lui permettant d'obtenir un résultat supérieur au prévisionnel (+ 16 457 €).

Toutefois, la saison de Terraltitude s'est achevée avec un chiffre d'affaires en-deçà des perspectives de la SPL (- 40 6232 € par rapport au prévisionnel), chiffre le plus bas depuis 2012. Les charges avaient été globalement respectées.

Le résultat de l'exercice 2019, de + 23 877 €, assez proche de celui de 2017, permet à la SPL de revenir un résultat positif sur les exercices cumulés depuis la création de la société, avec un solde de + 388 €.

Pour l'exercice 2020 :

Les comptes annuels 2020 de Rivéa et Terraltitude ont été validés par le Conseil d'Administration de la SPL du 20 avril 2021 puis par l'Assemblée Générale de la SPL du 18 mai 2021. Le total des produits était de 2 197 281 € et de charges de 2 244 643 €, soit un déficit pour 2020 de - 47 362 €.

Concernant le bilan 2020 de Rivéa, le résultat d'exploitation est négatif de - 192 883 €. Le total des produits d'exploitation pour 2020 s'élève à 876 492 € et le total des charges d'exploitation à 1 069 375 €.

En intégrant les 60% du coût de fonctionnement de la SPL (frais de siège), soit 94 087 € de charges, le résultat d'exploitation de Rivéa devient déficitaire de – 286 970 €.

Concernant le bilan 2020 de Terralitude, hors participation aux charges de l'exploitant (siège de la SPL), le résultat d'exploitation est positif pour 136 008 €. Le total des produits d'exploitation est de 414 868 € et le total des charges d'exploitation est de 278 860 €.

En intégrant les 40% du coût de fonctionnement de la SPL, soit + 62 724 €, le résultat d'exploitation de Terralitude est toujours positif soit 73 284 €.

Concernant le siège de la SPL, en 2020, le total des charges d'exploitation s'élève à 197 166 €. Les produits d'exploitation s'élèvent à 40 355 €. Le résultat de la structure siège est donc de – 156 811 €.

Résultats consolidés de l'exercice 2020 :

RESULTAT 2020	SIEGE	RIVEA	TERRALITUDE	TOTAL	
TOTAL DES PRODUITS	40 355	876 492	414 868	1 331 715	
TOTAL DES CHARGES	197 166	1 069 375	278 860	1 545 401	
RESULTAT NET	-155 811	-192 883	136 008	-213 686	
Aide CCARM / compensation des charges anormales liées au protocole sanitaire				68 081	-145 605
Aide CCARM / demande indemnités d'imprévision				93 330	-52 275

Des aides ont été apportées par la CCARM à savoir :

- Une compensation des charges anormales liées au protocole sanitaire, d'un montant de 68 081 €,
- Des indemnités d'imprévision d'un montant de 93 330 €.

Le résultat de l'exercice 2020 est donc de – 52 275 €.

La capacité d'autofinancement de la SPL diminue du fait de ce résultat pour s'établir à 66 375 €.

Depuis la création de la SPL, le résultat net cumulé passe à – 51 884 € (alors qu'il était en positif avec 391 € fin 2019).

Dans ces circonstances particulières, le poids du chiffre d'affaires dans le total des produits par établissement s'est effondré pour Rivéa alors qu'il a augmenté pour Terralitude.

Pour l'exercice 2021 :

Le total des produits était de 1 736 915 € et de charges de 1 867 776 €, soit un déficit pour 2016 de – 130 861 €.

Concernant le bilan 2021 de Rivéa, le résultat d'exploitation est positif de + 40 787 €. Le total des produits d'exploitation pour 2021 s'élève à 1 173 710 € et le total des charges d'exploitation à 1 132 923 €.

En intégrant les 60% du coût de fonctionnement de la SPL (frais de siège), soit 51 705 € de charges, le résultat d'exploitation de Rivéa devient déficitaire de – 10 918 €.

Concernant le bilan 2021 de Terralitude, hors participation aux charges de l'exploitant (siège de la SPL), le résultat d'exploitation est positif pour 80 184 €. Le total des produits d'exploitation est de 421 944 € et le total des charges d'exploitation est de 341 760 €.

En intégrant les 40% du coût de fonctionnement de la SPL, soit 34 470 €, le résultat d'exploitation de Terralitude est toujours positif soit 45 714 €.

Concernant le siège de la SPL, en 2021, le total des charges d'exploitation s'élève à 202 435 €. Les produits d'exploitation s'élèvent à 116 260 €. Le résultat de la structure siège est donc de – 86 175 €.

Résultats consolidés de l'exercice 2021 :

Résultat 2021	SIEGE	RIVEA	TERRALITUDE	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	116 260	1 173 710	421 944	1 711 914
TOTAL DES CHARGES	202 435	1 132 923	341 760	1 677 117
RESULTAT NET	-86 175	40 787	80 184	34 797

Le résultat de l'exercice 2021 est donc de + 34 797 €.

Ce résultat dépend en partie de l'évolution des aides/subventions (+ 87 000 € par rapport à 2020) qui pour certaines sont arrivées en février 2022 mais aussi des actions menées pour réduire autant que possible le déséquilibre de fonctionnement (l'engagement de diminuer les charges de personnel de 100 000 € sur 12 mois glissants a été atteint : 125 000 € en 13 mois).

Depuis la création de la SPL, le résultat net cumulé passe de –51 884 € fin 2020 à –17 087 € au 31 décembre 2021.

La capacité d'autofinancement augmente du fait de ce résultat pour s'établir à 141 839 €.

Entendu M. Eric VISCARDY remercier le Président de la Communauté d'avoir accepté d'accorder un délai supplémentaire à la SPL pour la remise de ces bilans d'activité,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **approuve** les bilans d'activités 2019, 2020 et 2021 de la SPL Rives de Meuse en ce compris la DSP de Rivéa et de Terralitude.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

